

Soudabeh Marin

OSTAD ELAHI ET LA MODERNITÉ



**Droit, philosophie
et magistrature en Iran**

CELO

OSTAD ELAHI ET LA MODERNITÉ

Droit, philosophie
et magistrature en Iran

par

Soudabeh MARIN

Éditions Safran

Bruxelles

CELO

Collection *Cultures et langues orientales (CELO)*, 2

Nous remercions Monsieur le Professeur Bahram Elahi qui a autorisé l'utilisation et la reproduction des photographies. Crédits photographiques : Fonds privés de Pr Bahram Elahi.

Photographie de couverture : *Ostad Elahi en robe de magistrat en 1949 (à Jahrom, dans la province du Fârs). Crédits photographiques : Fonds privés de Pr Bahram Elahi.*

© 2012 – Éditions Safran | Rue des genévriers, 32 | B – 1020 Bruxelles, Belgique
editions@safran.be – www.safran.be

Toute reproduction, intégrale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite.

ISBN 978-2-87457-038-4 - Première édition.
ISBN 978-2-87457-062-9 - Deuxième édition, corrigée.
D/2012/9835/76

Imprimé en Belgique

Introduction

1. Rien n'est plus ardu ni plus périlleux que d'entreprendre de reconstituer et présenter la vie et la pensée d'une figure encore peu connue, à la fois philosophe, mystique et magistrat ; une figure complexe et originale issue d'une culture orientale, qui plus est islamique et shî'ite de surcroît.

Une autre difficulté inhérente à cette tâche est celle qui consiste à tenter de replacer le parcours intérieur, riche et subtil, de cette figure singulière au sein d'un contexte historique, juridique et judiciaire donné, avec le désir de mettre en lumière les interactions et les échanges qui lient l'individu à la société.

Les obstacles à ce projet sont nombreux : d'abord l'accès aux sources concernant Ostad Elahi lui-même et d'autre part la rareté des travaux et des études sur le contexte juridique et judiciaire de l'Iran.

La complexité du sujet et les différentes disciplines et problématiques qui y sont engagées, attachées à la fois au général et au particulier, à l'Orient et à l'Occident, à la religion et au droit, aurait dû impliquer le renoncement immédiat à cette opération par trop ambitieuse. Mais une telle résignation nous aurait conduite à :

- refuser d'accompagner l'élan qui nous animait et qui nous portait à vouloir partager ce que nous avons pu entrevoir de la personnalité et de l'œuvre d'Ostad Elahi et la réflexion profonde et passionnante que le cheminement de ce dernier a suscitée en nous à tous points de vue ;
- encourager la méconnaissance qui règne en Occident sur les problématiques d'ordre philosophique et spirituel propres à une certaine forme de sagesse à vocation universelle contenue au cœur même d'une culture orientale aujourd'hui stigmatisée ;
- abandonner l'idée d'exploiter pour la première fois dans un cadre universitaire des sources en persan, parfois inédites et souvent non traduites. Ces sources, très précieuses, nous renseignent non seulement sur Ostad Elahi lui-même mais également sur le for intérieur d'un juge, par ailleurs philosophe mystique, face à la modernité occidentale. Elles révèlent également le parcours, au sein des institutions, de toute une génération de magistrats « traditionnels » dont la mission première est de porter et d'actualiser un projet politique sensible, celui de la sécularisation du droit et de la justice.

De telles informations, constituant un corpus de sources premières, ne nous étaient jamais parvenues jusqu'à présent. Des journaux intimes de juges iraniens, ayant cette sensibilité et cette formation spirituelles particulières, s'ils existent, n'ont pas été publiés. Certains rares magistrats (nous en avons deux exemples) qui ont écrit sur la justice en Iran ont été davantage intéressés par le contexte politique et juridique, de plus aucun n'était un mystique et aucun n'a fait part de ses croyances, de ses valeurs, de la difficulté propre

Face à tout cas nouveau, le juge peut également recourir à deux autres sources, considérées comme des sources secondaires, à savoir le consensus établi entre les divers *mojtadeh* shî'ites ayant statué sur un point de droit (*ijmâ'*) et, dans un deuxième temps, en l'absence d'un tel consensus, la raison humaine (*'aql*), celle du *mojtahed*, qui devient elle-même source de droit⁸⁵. Ce qui permet au théologien juriste, face à la nécessité de résoudre un cas nouveau (non mentionné dans les sources), d'inférer une nouvelle règle de droit à partir des sources premières et grâce au recours à la raison est l'*ijtihâd*⁸⁶, une opération intellectuelle reposant sur un effort de réflexion poussé ayant pour but de parvenir à saisir l'opinion de l'imam, afin d'aboutir à une décision juste⁸⁷. Les jugements sont rendus par des *mojtahed*⁸⁸, que les juges religieux (*qâzi*) consultent lorsqu'ils sont démunis face à un procès complexe comportant des éléments nouveaux.

Ce sont généralement les *qâzi* ou bien les *âkhund* (mollah d'un rang moins élevé) qui président les tribunaux religieux de moindre importance et qui rendent la justice dans les affaires courantes et quotidiennes. Ces juges ne reçoivent pas d'honoraires en contrepartie de leur jugement, mais des dons et des cadeaux leur sont offerts pour influencer leur jugement, d'où leur réputation de vénalité.

Pourtant, à l'origine, la magistrature, traditionnellement une fonction de nature religieuse, est considérée, après la fonction de Calife et celle d'imam, comme étant la plus noble, la plus élevée. C'est pourquoi, historiquement, la justice a toujours été exercée par les religieux en terre d'islam.

« 'Ali, le premier Imam, lors de son califat, rendait justice dans son siège et déléguait des magistrats pour les provinces islamiques. Il conférait parfois le pouvoir juridictionnel aux gouverneurs des provinces ; et parfois, il nommait des magistrats spéciaux à côté des gouverneurs.

L'usage a établi dans ce domaine deux sortes de délégation émanant de l'Imam : [...] une délégation individuelle lorsqu'il s'agit de la nomination d'un certain juge par l'Imam pour un certain ressort, et une délégation générale et réglementaire consistant en un édit autorisant à exercer la profession de juge quiconque remplissait certaines conditions de foi, de moralité et d'érudition. [...]

Telle est la source de la délégation générale et réglementaire en vertu de laquelle les *modjeteheds* (jurisconsultes schiytes) ont exercé la profession de juge en l'absence de l'Imam. Ils se sont établis comme délégués de l'imam.

Les rois shiytes de la Perse ont respecté cet état de choses en réservant l'*exequatur* aux jugements rendus par ces magistrats⁸⁹. »

41. Dans ce domaine, l'une des mesures prises par Nâser al-Din Shah est d'abolir le titre et le statut de *Sheikh al-eslâm*, établis par la dynastie des Safa-

⁸⁵ Les sunnites privilégient comme quatrième source de droit le raisonnement analogique, rejeté par les shî'ites.

⁸⁶ Sur l'émergence de la théorie shî'ite de l'*ijtihâd* voir Calder (1989).

⁸⁷ Bien évidemment, chaque juge peut aboutir, sur un même cas, à une décision différente.

⁸⁸ Une centaine dans toute la Perse à la fin de la dynastie Qajar.

⁸⁹ Matine-Daftary (1930), 108.

logique familières des juristes français et qui étaient sans doute devenues des références pour les juristes iraniens (arguments contradictoires suivis de l'avis du magistrat⁸⁴⁸).

- Quant au contenu (deuxième remarque), à propos de la récidive, par exemple, Ostad Elahi s'interroge sur un cas technique et détaillé mais résumé ainsi : lorsqu'une même décision a condamné une personne pour plusieurs infractions et que la personne a purgé sa peine, une condamnation ultérieure doit-elle être assimilée à une multi récidive ? Ostad Elahi considère, après avoir exposé et justifié quelques propositions, que le législateur doit intervenir pour clarifier la loi.

Nous n'avons pas eu le loisir de faire une recherche en Iran afin de regrouper l'ensemble des articles d'Ostad Elahi dans des revues spécialisées, notamment celle du Ministère, mais une fois que ces documents seront accessibles (s'ils le sont un jour) nous saurons sur quels sujets et quelles thématiques juridiques notre juge s'est exprimé.

D'une manière générale, deux choses poussent les juges à écrire régulièrement des articles dans le journal du Ministère : d'une part, c'est l'un des moyens les plus sûrs pour eux de s'exprimer, de faire part de leurs critiques et de leurs propositions ; d'autre part, nous l'avons évoqué plus haut, les dispositions de la loi de 1938 (1317 HS)⁸⁴⁹ sur l'avancement des magistrats encouragent cette activité de recherche.

Mais voyons maintenant, sur le plan pratique, quelles expériences d'Ostad Elahi sur le terrain nous renseignent sur les activités de ce dernier en tant que procureur à Khorramâbâd dans un contexte troublé par la guerre.

Section IV. Ostad Elahi procureur : l'ajustement de la tradition à la modernité dans le contexte judiciaire

302. Les expériences d'Ostad Elahi, qui communiquent plusieurs types d'informations (juridiques, sociales, éthiques, spirituelles, historiques) d'emblée, sont naturellement difficiles à exploiter, à présenter et à analyser hors de leur contexte initial. Mais leur intérêt, de par les réflexions qu'elles suscitent, mérite que le chercheur s'y intéresse malgré ces obstacles, les risques et les confusions que cette entreprise génère inévitablement.

Nous tenterons donc ici d'exposer la position d'Ostad Elahi face à deux éléments relatifs à la tradition : la tradition religieuse d'une part, avec la question sensible de la protection des orphelins (§ 1) et la tradition mystique d'autre part, avec un épisode onirique intéressant qui intervient cette fois dans le contexte judiciaire (§ 2). Il sera alors l'occasion pour nous d'observer l'attitude qu'adopte dans ce domaine Ostad Elahi. Sa démarche intellectuelle nous

⁸⁴⁸ À la fin de chaque paragraphe, Ostad Elahi propose au législateur de modifier la loi dans un sens ou dans un autre pour éviter la diversité des jurisprudences sur la question.

⁸⁴⁹ Yazdani (1979), 204.

Table des matières

Introduction	5
I. Ostad Elahi et la justice : une approche anthropologique de l'histoire du droit et des institutions.....	12
II. Difficultés liées à la reconstitution de l'histoire du droit iranien et à l'appréciation de l'influence française dans ce domaine au XX ^e siècle	14
III. Historique des relations franco-iraniennes : prélude à l'avènement de la modernité.....	16
Première partie. Le contexte historique de la réception du modèle juridique et judiciaire français en Perse (1870-1926)	
TITRE I. Le rayonnement de la culture philosophique, politique et juridique française en Perse	28
Chapitre 1. Le modèle français de la modernité juridique et judiciaire source d'inspiration pour les intellectuels persans	29
Section I. Critique de l'absolutisme royal et de l'arbitraire en matière judiciaire.....	29
§ 1. Les étudiants persans à l'étranger	29
§ 2. Les relations de voyage	30
Section II. Les figures de la modernité en Perse : de la difficulté de concilier l'idéal de justice occidentale et la loi coranique.....	32
§ 1. Le combat pour le droit et la loi (<i>qânun</i>)	35
§ 2. Islam shî'ite et Codes Napoléon	39
Chapitre 2. L'émergence d'institutions nouvelles face à l'opposition des pouvoirs traditionnels, politiques et religieux	41
Section I. Les institutions judiciaires préexistantes, la justice religieuse et la justice séculière	41
§ 1. La justice religieuse.....	41
§ 2. La justice séculière et coutumière.....	44
A. L'arbitrage	44
B. La justice des gouverneurs	45
Section II. La remise en cause du vizirat, un premier pas vers la séparation des pouvoirs ?.....	48
§ 1. La création des ministères.....	48
§ 2. Le « Conseil d'État » et le « Comité consultatif »	50
A. Le Conseil d'État	50
B. Le Comité consultatif.....	50
Conclusion du Titre I de la Première partie	52
TITRE II. L'esquisse d'une Justice d'État : une volonté de réformer les institutions	53
Chapitre 1. Le ministère de la Justice sous le règne de Nâser al-Din Shah	55
Section I. Les premières réformes de la justice (1870-1872) : l'ébauche d'un « Code organique »	55

§ 1. Les différentes compétences de la Cour suprême.....	56
§ 2. Le règlement du ministère de la Justice ou l'ébauche d'un « Code organique »	57
Section II. Les initiatives royales	59
§ 1. Une volonté de justice retenue : les « boîtes de justice » et les « conseils d'administration »	59
A. Les « boîtes de justice »	59
B. Les « conseils d'administration »	61
§ 2. Un idéal de justice démocratique issu de l'Occident.....	61
A. La Charte de Justice.....	62
B. L'exemple des lois en vigueur dans les colonies musulmanes de France et d'Angleterre.....	63
Chapitre 2. La « Révolution constitutionnelle » (1906-1911) : l'établissement d'une monarchie constitutionnelle en Perse et ses conséquences sur la Justice	65
Section 1. Les causes du changement : l'iniquité et l'arbitraire, sources du mécontentement populaire	65
§ 1. Le sentiment d'injustice à l'origine des revendications populaires	66
A. L'injustice en province et les abus des gouverneurs	67
B. Le régime des Capitulations	67
C. Les concessions	68
D. Les sociétés secrètes	69
E. La fiscalité et les douanes.....	69
F. Les emprunts d'État et les voyages des souverains en Europe.....	69
G. Les persécutions religieuses.....	70
§ 2. La « Maison de justice » : principale revendication du peuple.....	71
Section II. Monarchie constitutionnelle et séparation des pouvoirs : principes fondamentaux de la constitution persane et la réforme de la Justice.....	75
§ 1. Le firman constitutionnel.....	75
§ 2. Les lois constitutionnelles	77
A. La « Loi constitutionnelle »	77
B. Le « Supplément à la Loi constitutionnelle »	78
C. Portée de la Constitution persane.....	80
§ 3. Le système judiciaire persan : fruit de la séparation des pouvoirs.....	93
Conclusion du Titre II de la Première partie	96
TITRE III. L'influence française dans le processus d'institutionnalisation de la Justice et la codification (1911-1926)	98
Chapitre 1. Une nouvelle conception de la Justice étatique	98
Section I. Les réformes post-révolutionnaires	98
§ 1. Le choix du modèle français	98
§ 2. Le Code organique de la Justice et la hiérarchisation des tribunaux	102
Section II. Pluralité des sources du droit.....	107
§ 1. Les sources religieuses traditionnelles.....	107
§ 2. Les sources nouvelles séculières.....	108
Chapitre 2. La codification.....	111
Section I. L'amorce de la codification.....	111
§ 1. Les lois de forme : le Code de procédure civile et le Code d'instruction criminelle (1911-1912)	111
A. Le Code de procédure civile	113
B. Le Code d'instruction criminelle	114
§ 2. Le Code pénal et le Code civil (1917-1935).....	115
A. Le Code pénal.....	115

B. Le Code civil.....	119
Section II. La réception du droit français : une œuvre incomplète et critiquée	121
§ 1. La France, la suppression des capitulations et la politique de Reza Shah	123
A. La suppression des capitulations.....	123
B. Le déclin de l'influence française.....	125
§ 2. L'influence française sur la Justice critiquée en Perse	130
A. Un nouveau vocabulaire juridique mixte.....	131
B. L'ignorance des juristes français de la culture juridique iranienne.....	132
C. Une activité juridique soumise à l'impératif de la modernité.....	133
Conclusion du Titre III de la Première Partie.....	136
Conclusion de la Première Partie.....	137

Deuxième partie. Ostad Elahi et le droit positif, l'expérience de la magistrature moderne (1927-1955)

TITRE I. La magistrature, enjeu de la modernité juridique et judiciaire.....	145
Chapitre I. Ostad Elahi et le pari de la modernité juridique et judiciaire (1930-1941).....	145
Section I. L'entrée d'Ostad Elahi au sein de la branche administrative du ministère de la Justice	145
§ 1. Le développement du ministère de la Justice : l'organisation des Bureaux d'enregistrement des actes publics et du registre foncier	146
§ 2. Les fonctions d'Ostad Elahi au sein de la branche administrative du ministère de la Justice	149
A. Les fonctions d'Ostad Elahi dans les Bureaux d'enregistrement des actes publics et du registre foncier.....	149
B. Le Bureau de Kermanshah	151
C. Le Bureau de Shemirân (Téhéran)	153
Section II. Le « Cycle de magistrature » du ministère de la Justice et l'École de droit	154
§ 1. L'inscription d'Ostad Elahi au « Cycle de magistrature »	154
§ 2. Un environnement singulier soumis à la réflexion philosophique d'Ostad Elahi.....	158
Chapitre 2. Le nouveau ministère de la Justice : une magistrature institutionnalisée.....	166
Section I. La réforme judiciaire de Dâvar en 1927	166
§ 1. La « Commission de la Justice » et la réforme du ministère de la Justice	167
§ 2. La nouvelle réforme judiciaire vue par les diplomates français	175
Section II. Magistrature religieuse, magistrature laïque : une révolution judiciaire.....	178
§ 1. La magistrature islamique traditionnelle	179
A. Les critères d'accès à la fonction de juge.....	179
B. L'office du juge : une procédure sommaire, des compétences étendues.....	180
C. La magistrature religieuse, une charge sacrée.....	181
§ 2. Une magistrature désenchantée : le nouveau statut des magistrats.....	183
A. Le recrutement des magistrats.....	183
B. Une magistrature fonctionnarisée	187
Conclusion du Titre I de la Deuxième partie.....	189
TITRE II. Ostad Elahi et une magistrature sécularisée (1934-1941).....	191
Chapitre 1. Ostad Elahi et les justices de paix.....	194
Section I. Organisation des justices de paix (1911-1927).....	194
§ 1. Les justices de paix dans le Code organique de 1911.....	194

§ 2. Les justices de paix après les réformes de Dâvar (1927) :	
extension des compétences et sécularisation	196
A. Extension des compétences	196
B. Sécularisation	198
Section II. Une première expérience de juge : Ostad Elahi juge de paix	
(1934-1937).....	199
§ 1. Ostad Elahi à Lâr : la découverte d'une réalité sociale et judiciaire	200
A. Le problème de l'autorité des juges.....	202
B. La tenue des magistrats.....	204
§ 2. Le juge de paix face aux spécificités de son ressort	207
A. La diversité linguistique et le problème de la traduction	209
B. Le nouveau droit et la contrebande.....	210
Chapitre 2. Le juge entre tradition et modernité.....	216
Section I. Le phénomène de la corruption.....	216
Section II. La peine capitale, un héritage du droit islamique.....	221
§ 1. Les Iraniens face aux exécutions capitales.....	222
§ 2. Le juge de paix et la peine capitale : un contexte judiciaire insolite	225
Chapitre 3. Ostad Elahi et les éléments constitutifs du procès : la procédure,	
l'interrogatoire et l'intime conviction.....	229
Section I. L'interrogatoire, la procédure et le « lien d'instance »	229
§ 1. L'interrogatoire et la procédure.....	229
A. L'interrogatoire	229
B. Les failles de la procédure : l'absence d'une instance d'appel	
des décisions du juge d'instruction	230
§ 2. Ostad Elahi et le « lien d'instance » : la parole donnée.....	231
Section II. L'intime conviction	234
§ 1. L'intime conviction entre arbitraire et équité : de la difficulté	
d'une définition dans le contexte iranien.....	234
A. L'intime conviction et le droit islamique	235
B. L'arbitraire et l'équité.....	236
§ 2. L'intime conviction dans la procédure pénale moderne.....	239
Chapitre 4. Ostad Elahi et le système judiciaire : limites et contraintes	
de la magistrature iranienne.....	240
Section I. Le statut et les compétences du juge d'instruction	241
§ 1. Le statut du juge d'instruction : la remise en cause du principe	
d'inamovibilité.....	241
§ 2. Les compétences du juge d'instruction.....	244
A. Un statut ambigu.....	244
B. Des compétences étendues	245
Section II. L'organisation judiciaire et le pouvoir politique	247
§ 1. La remise en cause de l'indépendance du pouvoir judiciaire	247
§ 2. L'instrumentalisation de la justice par le pouvoir politique	
et l'intervention de Reza Shah dans les procès.....	248
§ 3. La confiscation des biens fonciers et l'utilisation des Bureaux	
d'enregistrement	251
Section III. Ostad Elahi et la magistrature : une charge imposante	254
§ 1. Ostad Elahi juge d'instruction à Shiraz	254
§ 2. Le regard d'Ostad Elahi sur la modernisation judiciaire :	
une magistrature technique et fonctionnarisée	258
A. La dignité du magistrat.....	259
B. Le magistrat et l'acquisition de la « science »	261
§ 3. Le ministère public : une création malaisée soumise à l'exécutif.....	267

A. L'organisation du ministère public : une dépendance affirmée.....	268
B. Une institution à la légitimité incertaine.....	269
§ 4. L'entrée en fonction d'Ostad Elahi.....	270
A. Un contexte troublé.....	270
B. Une réflexion d'Ostad Elahi sur l'activité législative.....	272
Section IV. Ostad Elahi procureur : l'ajustement de la tradition à la modernité dans le contexte judiciaire.....	273
§ 1. La protection des orphelins : une institution religieuse relevant des attributions du procureur.....	274
§ 2. Une expérience onirique à l'épreuve du droit : la mystique rationalisée.....	278
§ 3. Le juge et Dieu.....	281
§ 4. La peine.....	284
Conclusion du Titre II de la Deuxième partie.....	286
 TITRE III. La stabilisation de l'appareil judiciaire et l'évolution des codes :	
Ostad Elahi et la conduite d'une modernité installée (1941-1957).....	
Chapitre 1. La conscience du juge dans le contexte d'une justice d'État.....	294
Section I. Ostad Elahi et la restitution des biens fonciers.....	296
§ 1. Le programme de restitution des biens fonciers confisqués : le contexte politique et judiciaire.....	296
§ 2. Ostad Elahi à Kermanshah : les liens de dépendance et la question de l'impartialité du juge.....	298
A. La persistance des dépendances entre paysans et propriétaires fonciers en province.....	298
B. Ostad Elahi et les liens de dépendance sociaux et spirituels : les obstacles à l'impartialité du juge.....	300
Section II. La conscience du juge et le jugement du juge par Dieu.....	304
§ 1. La conscience du juge.....	305
§ 2. Jugement du juge par Dieu.....	308
Chapitre 2. Une illustration des procès iraniens : Ostad Elahi à Kermân (1944).....	313
Section I. Le procès moderne dans un contexte social traditionnel.....	313
Section II. Les dispositions inégalitaires du Code civil iranien : la position d'Ostad Elahi.....	318
§ 1. La polygamie et le mariage temporaire.....	319
§ 2. Le divorce.....	323
§ 3. La succession.....	324
§ 4. Le témoignage.....	326
Chapitre 3. Les jugements d'Ostad Elahi à Kermân.....	328
Section I. Le droit civil : Les affaires familiales.....	328
§ 1. L'âge du mariage.....	328
§ 2. Nullité du mariage.....	330
§ 3. Abandon de famille et versement du <i>mahr</i> et de la pension.....	331
§ 4. Le divorce.....	333
Section II. Le droit civil : la propriété, l'expertise et l'arbitrage.....	334
Section III. Les procédures de recours.....	337
§ 1. Le recours contre l'Administration : l'état civil.....	337
§ 2. Le recours contre les ordonnances du juge d'instruction en matière de détention provisoire (procédure pénale).....	338
Section IV. Cas divers.....	344
§ 1. Récusation d'un juge d'instruction accusé de corruption.....	344
§ 2. Contrats et obligations : preuve en matière commerciale.....	345
Conclusion du Titre III de la Deuxième partie.....	346

TITRE IV. Ostad Elahi et la Justice sous le règne de Mohammad-Reza Shah Pahlavi (1944-1979)	349
Chapitre 1. La justice à partir de Mossadeq (1951)	351
Section I. Les diverses fonctions exercées par Ostad Elahi entre 1944 et 1957	351
§ 1. Ostad Elahi conseiller à la cour d'appel de Kermanshah	352
§ 2. Ostad Elahi procureur du tribunal de première instance de Qom, ville sainte shî'ite	353
§ 3. Ostad Elahi conseiller à la cour d'appel de Kermanshah : un aperçu de la stratégie politique anglaise dans la région	356
§ 4. Ostad Elahi substitut du procureur à Téhéran	358
Section II. Ostad Elahi conseiller puis président de la cour d'appel et de la cour d'assises de la province de Mâzandarân	360
Section III. Ostad Elahi et la problématique du jugement : le jugement judiciaire et non judiciaire à l'épreuve de l'universalité	362
§ 1. Le jugement judiciaire : un processus universel ?	363
§ 2. Ostad Elahi et la philosophie du jugement non judiciaire.....	364
Chapitre 2. La fin de l'ère Pahlavi et la période prérévolutionnaire : les développements sur le plan juridique et religieux (1960-1979)	368
Section I. De nouvelles lois séculières dans le processus de laïcisation du droit de la famille : « La loi pour la protection de la famille » (1967).....	368
Section II. L'aboutissement de la théorie du <i>velâyat-e faqih</i> et la montée de l'islam shî'ite politisé.....	374
§ 1. La problématique de l'Occultation et le développement du droit imamite.....	374
§ 2. Le renforcement des positions usulistes.....	375
Chapitre 3. La justice et le droit post-révolutionnaires	381
Section I. La nouvelle législation : le retour à la <i>shari'a</i>	381
Section II. Le système judiciaire et les lois organiques : l'étatisation de la justice religieuse	383
Conclusion du Titre IV de la Deuxième partie	386
Conclusion de la Deuxième partie.....	391
Conclusion générale	393
1. L'histoire du droit iranien et son évolution dans le cadre des codifications napoléoniennes	393
2. La problématique des valeurs et de la conscience du juge : l'enjeu de l'équité	395
3. L'universalité d'Ostad Elahi : souci de soi, vérité, amitié.....	398
Utilitaires	401
Index	423
Listes et sources des illustrations	426
Table des matières	427